

à

Madame Annie Fréтин, présidente de La Maison

Madame,

Nous avons bien reçu votre demande et avons lu avec attention votre lettre qui expose les objectifs de La Maison, dirigés vers les personnes en grandes précarité. Il est bien évident que votre démarche nous concerne particulièrement car RAGT – et bon nombre d'adhérents à titre personnel - est engagé dans la lutte contre les inégalités sociales et contre les discriminations. Nous partageons avec vous les concepts d'équité et de justice sociale. Nous ne pouvons, en tant que commune, régler tous les manquements de l'État dus aux finances publiques toujours plus contraintes, mais nous nous engageons à pérenniser une subvention à votre association si nous sommes élus.

De plus, nous proposerons d'évaluer avec vous vos besoins en terme de nourriture, d'espaces d'accueils, de sanitaires, d'accompagnement social et de santé, et de connexion internet, afin de répondre concrètement à vos demandes. Concernant spécifiquement la santé, il nous semble important de répondre à la souffrance physique et psychique en mettant en place des relais en lien avec les services hospitaliers telles les permanences d'accès aux soins de santé. La connexion internet et la Wi-Fi est effectivement indispensable à vos activités.

Nous nous engageons également à travailler avec les communes du Sud-Loire de la métropole, la possibilité d'ouverture d'autres lieux d'accueil de jour.

Comme vous pourrez le lire que dans son programme, RAGT renforcera l'effort sur le logement social et sur le logement relais, en luttant contre la ghettoïsation de certains quartiers ou îlots urbains.

L'action sociale reste une compétence importante de la ville. RAGT fera en sorte que chacun se sente impliqué dans cette action. RAGT propose :

- **la création d'un comité des usagers du CCAS**, leur donnant la parole pour mieux comprendre leurs attentes et besoins.
- **la création de Maison des habitant.e.s**, un espace d'information sur le quartier et sur la ville (violences faites aux femmes, personnes handicapées, aides aux adolescents, accompagnement pour certaines démarches administratives etc.) : un espace qui aura la fonction de lien social. Ces maisons sont à différencier des CSC qui sont gérés par des associations conventionnées et financées par la ville.

Votre action concerne également **la santé** des personnes accueillies. Le point 1.4. du programme indique que RAGT développera des ateliers de prévention sur la santé, et mettra en place un **contrat local de santé** avec le soutien de l'ARS - Agence Régionale de santé - afin de coordonner les actions des acteurs de santé sur la commune. Souffrances mentales, physiques venant de l'isolement, de l'exclusion, de la perte d'espoir en l'avenir, du stress. RAGT propose de réfléchir à la mise en place d'une **Maison de Santé** pluri professionnelle ouverte 7 jours sur 7.

Nous restons à votre disposition pour plus d'amples précisions et espérons avoir répondu à vos attentes. Notre programme en voie de finalisation sera prochainement rendu public. Nous ne manquerons pas de vous en adresser alors un exemplaire.

Avec nos salutations respectueuses,

RAGT